



10%

POUR VIVRE MIEUX TRAVAILLER MIEUX DYNAMISER LA SANTÉ !

SANTÉ TRAVAIL

Dans notre secteur, la majorité des métiers sont en lien avec la maladie, la mort, le handicap et l'exclusion sociale, ce qui génère une fatigue psychique. Cette pénibilité est accrue par des horaires décalés, un travail 24 h/24 h jour et nuit, un manque de moyens et d'autonomie une intensification de la charge physique et psychologique...

Nous sommes devenus le premier secteur en termes d'Accidents de Travail et de Maladies Professionnelles (AT/MP).

Pour réduire la pénibilité, la CGT revendique :

» 10 % d'augmentation de salaire immédiate en préambule de négociations salariales :

► **Pour le secteur public**, le point d'indice passerait de 4,686 à 5,159 euros, soit une augmentation de 196,5 euros nets par mois de salaire médian.

Exemple : pour un.e aide-soignant.e principal.e, auxiliaire de puériculture principal.e, aide médicopsychologique principal.e, ouvrier.ère principal.e 1^{ère} classe, agent.e de maîtrise principal.e, conducteur.trice ambulancier.e principal.e, adjoint.e administratif.ve principal.e de 1^{ère} classe, l'échelon 3 indice 368 = 1 724,46 € > 10 % = 1 898,51 soit plus 174,05 euros

► **Pour le secteur privé**, on demande la transposition de cette augmentation.

» 10 % d'embauche :

► Création de 100 000 embauches à 100 000 emplois dans le sanitaire,

► 200 000 dans les EHPAD avec la revendication d'un.e soignant.e par résident.e

► 100 000 emplois dans le médico-social pour les autres secteurs.

» 10 % de réduction du temps de travail :

► 32 h de jour (4 jours de 8 h, soit 3 jours de repos par semaine)

► 30 h de nuit (3 nuits de 10 h, soit 4 jours de repos par semaine)

AUGMENTER LES SALAIRES, EMBAUCHER MASSIVEMENT ET RÉDUIRE LE TEMPS DE TRAVAIL, C'EST :

- » Mieux faire son travail
- » Améliorer le lien social
- » Rendre attractif le secteur santé, social et médico-social
- » Diminuer les arrêts de travail et donc diminuer l'absentéisme.
- » Réduire la souffrance au travail
- » Respecter la réglementation du temps de travail journalier, supprimer les journées de 12h.



10% pour améliorer la qualité de vie pour soi et pour les autres...

« EMBAUCHEZ, FORMEZ, ON EST ÉPUI.SÉ.E.S ! »

Fédération Santé et Action Sociale - 11/2020 - Ne pas jeter sur la voie publique.